

# Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

**JEUDI 6 AVRIL 2017**

Étaient présents : MM. JM. SCHIBER - C. TARY - JM. JAVAUX - B. SAUVAGE - JP. CREUSOT - C. CLEMENCELLE - M. PERNOT - P. VALLI - Mmes ML. HAAZ - C. FIEUTELOT - R. DEVOILLE - B. FOLLEY - A. KEUSCH - L. PORTA

Absents excusés : L. LAMAY (pouvoir à ML. HAAZ)

Secrétaire de séance : Mme Claudine FIEUTELOT

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

## **I Communication**

Le Maire fait état des principales réunions qui se sont tenues au cours de la période de février à Mars au sein de la commune et de l'agglomération.

Parole est ensuite donnée à Marie-Line HAAZ, 2<sup>ème</sup> Adjointe, qui fait un point sur ses différents domaines de compétences à savoir l'enfance et la jeunesse (commission micro-crèche, préscolarisation...) et l'animation-vie locale.

## **II Habilitation au Maire pour l'établissement d'une convention avec l'Union Sportive**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer convention entre la Commune et l'Union Sportive pour la mise à disposition des équipements du complexe sportif, plus précisément :

- Un terrain d'honneur engazonné homologué avec dispositif d'arrosage,
- Un terrain stabilisé avec éclairage
- Un terrain d'entraînement engazonné
- Deux locaux à usage de vestiaires.

Vote : 15 pour

## **III Approbation des comptes de gestion 2016 Commune, Eau**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion 2016 dressés par le receveur municipal.

Vote : 14 pour - 1 ne participe pas au vote

## **IV Vote des comptes administratifs 2016 Commune, Eau**

Les comptes administratifs 2016 :

- **Eau**                   ↳ en investissement : excédent de clôture de **13 621,18 €**  
                              ↳ en exploitation : excédent de clôture de **4 190,86 €**

Vote : 13 pour - 1 abstention -

Le Maire ne participe pas au vote

- **Communal**       ↳ en investissement : Déficit de clôture de **82 863,57 €**  
                              ↳ en exploitation : excédent de clôture de **116 303,32 €**

Vote : 13 pour - 1 abstention

Le Maire ne participe pas au vote

## V Vote des taux pour les trois taxes communales

Les trois taxes sont inchangées pour 2017.

- |                           |         |                               |
|---------------------------|---------|-------------------------------|
| - Taxe d'habitation:      | 6,62 %  | } produit attendu : 444 829 € |
| - Taxe foncier bâti:      | 18,85 % |                               |
| - Taxe foncier non bâti : | 29,98 % |                               |

Vote : 15 pour

## VI Sécurisation piétonne Rue de Colombe

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des doléances des piétons empruntant la rue de colombe en raison du stationnement gênant sur le trottoir. Il annonce à ce sujet qu'une étude est en cours.

## VII Vote des budgets primitifs 2017 Commune, Eau

- **Eau**      ↪ en exploitation, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 183 972,86 €  
              ↪ en investissement, les recettes s'élèvent à 72 047,18 € et les dépenses à 61 479,00 €  
*Investissements prévus : changement d'une conduite d'eau entre Eurotel et le garage Brunella.*

Vote : 15 pour

- **Communal**    ↪ en fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 822 625,75 €  
                  ↪ en investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 450 301,57 €  
*Il a été retenu les principaux investissements suivants :*
  - ✓ Premiers travaux d'accessibilité des bâtiments publics.
  - ✓ Reprise matérielle des concessions abandonnées.
  - ✓ Voirie : entretien localisé.

Vote : 14 pour - 1 contre

La séance est levée à 22 h 30.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 10 avril 2017.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

